

ÉTAT DES LIEUX ET INVENTAIRE RADIOLOGIQUE EN VUE DU DÉMANTÈLEMENT D'UNE INSTALLATION



En bref

Etre capable d'établir l'inventaire physique, radiologique d'une installation ou d'une zone de déchets telle que défini par l'arrêté INB. Savoir utiliser les méthodologies et techniques associées à la constitution d'inventaires précis.

Public

Elle est destinée à des ingénieurs, techniciens et chargés d'affaire déjà investis dans le domaine de l'assainissement, du démantèlement ou du traitement des déchets ou souhaitant, approfondir leurs connaissances dans ce domaine.

Prérequis

Connaissance de base et/ou expérience professionnelle en démantèlement, radioactivité, radioprotection, déchets nucléaires.

Compétences visées

- Connaître les grands principes réglementaires applicables à la constitution d'un inventaire ;
- Savoir rechercher les données nécessaires à la constitution d'un inventaire en fonction des objectifs à atteindre (catégorisation déchets, travaux sur site...);
- Savoir sélectionner les techniques de mesure les mieux adaptées pour l'acquisition des données ;
- Construire une méthodologie de constitution d'inventaire.

Durée 20 heures sur 3 jours

Lieu Marcoule

Groupe limité à Limité à 18 personnes

Contact Guy Granier : guy.granier@cea.fr

Référence 817

Contenu

- Inventaire et état des lieux radiologique d'une installation.
- Inventaire : données d'entrée, filières.
- Introduction à la géostatistique.
- Cartographies et caractérisation radiologiques.
- Modélisation d'évaluation de l'activité radiologique des sols et infrastructures.



Les plus

La formation proposée aborde tous les aspects de l'inventaire radiologique. Elle traite au niveau fondamental et par des applications de terrain l'apport de la géostatistique comme support de cartographie.

Pour une déclinaison de cette formation en intra-entreprise, nous contacter.